



DEMANDES À L'ÉTUDE

SOJA

SOJA
(*Glycine max*)

Dénomination proposée: 'S21-C6'
Numéro de la demande: 20-10081
Date de la demande: 2020/01/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Syngenta Canada Inc., Arva (Ontario)
Sélectionneur: David Lee, Syngenta Canada Inc., Arva (Ontario)

Variété de référence: 'S20-G7'

Sommaire: Lorsque 95 % des gousses sont mûres, 'S21-C6' donne une plante plus courte que 'S20-G7'. Les gousses sont brun clair chez 'S21-C6', tandis qu'elles sont brun foncé chez 'S20-G7'.

Description:

PLANTE : soja oléagineux à croissance indéterminée, demi-dressé, à tige principale pourvue d'une pubescence grise sur son tiers médian; floraison commençant à une époque intermédiaire; maturation intermédiaire à tardive.

HYPOCOTYLE : moyennement anthocyané.

FEUILLES : à folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brun clair.

GRAINES : sphériques, à tégument jaune.

HILE : jaune.

Origine génétique: 'S21-C6' (désignation expérimentale EE1600891) est issue d'un croisement entre 12DL000130 et 12D000134, réalisé à contre-saison à l'hiver 2013 dans une pépinière de Graneros, au Chili. Les générations F2 et F3 ont été obtenues par filiation unipare et cultivées en 2013 et en 2014 à Arica, au Chili. Des plantes F4 ont été sélectionnées pour leur rendement selon l'aspect de la plante à l'hiver 2014 à Graneros. La génération F5 ainsi obtenue a fait l'objet d'un essai non répété réalisé en 2015 à Arva, en Ontario, au Canada. En 2016 et en 2017, les générations F6 et F7 ont été soumises à une évaluation plus poussée dans plusieurs localités au Canada et aux États-Unis. 'S21-C6' a été cultivée en masse à la génération F8 durant l'été 2018, à Arva. Les critères de sélection étaient notamment la couleur du hile, la teneur en protéines des graines et le rendement.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'S21-C6' ont été réalisés en 2021 et en 2022 dans les installations de la Syngenta Canada Inc. à Arva, en Ontario, à raison de 2 répétitions par variété. Chaque répétition comprenait 2 rangs de 5 mètres espacés de 0,76 mètre. La densité d'ensemencement visait à obtenir au moins 300 plantes par variété. Pour chaque variété, 20 mesures ont été prises chaque année pour déterminer la hauteur de la plante. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'S21-C6'

	'S21-C6'	'S20-G7'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne (2021) (p.p.d.s. = 2,74)	91,11	100,55
écart-type (2021)	5,24	4,74
moyenne (2022) (p.p.d.s. = 2,58)	89,45	98,65
écart-type (2022)	4,97	4,41

*variété de référence



Soja: 'S21-C6' (droite) avec la variété de référence 'S20-G7' (gauche).